

CARALIM

Centre Aquitain de Rééducation ALIMentaire



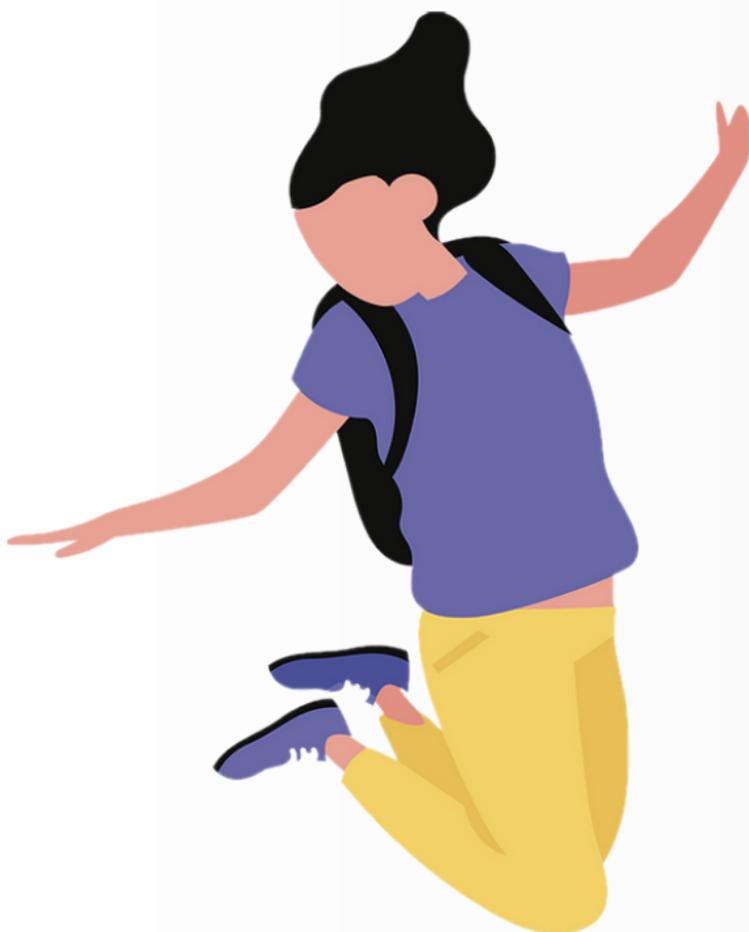
Le programme EDAJ

Education alimentaire des Jeunes

Appel à candidatures régional soutenu par
la DRAAF Nouvelle-Aquitaine
Année scolaire 2024-2025

Contact CARALIM

GUTH Louise
Diététicienne
Chargée de mission
caralim.asso@gmail.com



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
TERRITOIRES
EN ACTION**

1. Motivation et cible

L'éducation alimentaire en milieu scolaire

Une co-éducation tout au long de la vie

L'éducation alimentaire de la jeunesse est une thématique commune à divers programmes émanant de plusieurs ministères, le cadre de référence étant les recommandations émises récemment par le Réseau action climat et la Société Française de Nutrition dans le cadre d'une stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat [1].

L'éducation alimentaire de la jeunesse constitue l'axe deux du Programme National pour l'Alimentation (PNA). Pour que chaque citoyen puisse choisir son alimentation et que celle-ci soit favorable à son bien-être, sa santé et l'environnement, il lui faut disposer des savoirs, savoir-être et savoir-faire nécessaires.

Transmis par la famille, ces savoirs sont très rapidement confrontés aux informations nombreuses reçues par d'autres canaux et dans d'autres sphères, notamment scolaire. Tout au long de sa scolarité le futur citoyen acquiert des compétences, qu'il est amené à confronter à celles véhiculées par la société.

Dans le cadre scolaire, cette éducation alimentaire est mise en oeuvre sur les temps d'enseignements, mais aussi sur les temps de restauration scolaire et les temps périscolaires. Elle implique ainsi l'ensemble de la communauté éducative, tant l'éducation nationale que l'enseignement agricole, faisant l'objet d'une contribution partenariale importante sur les bassins de vie [2].

Références :

- [1] Réseau Action Climat et Société Française de Nutrition (2024). Comment concilier nutrition et climat ? Pour la prise en compte des enjeux environnementaux dans le Programme National Nutrition Santé.
 [2] Ministère de l'éducation nationale et Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (2018). Rapport Education alimentaire de la jeunesse.
 [3] Conseil National de l'Alimentation (2019). Avis n°84 - 09/2019 - Education à l'alimentation

Une éducation transversale

L'école est un des lieux privilégiés d'éducation à l'alimentation. Il est nécessaire de l'inscrire dans un continuum éducatif avec des actions cohérentes et interdisciplinaires tout au long de la scolarité. Il est donc important de légitimer l'ensemble des professionnels qui gravitent autour des jeunes au sein des disciplines et des enseignements.

C'est sur une prise en compte globale du jeune et un indispensable travail collaboratif entre tous les acteurs que repose cette exigence [3].

La perte de confiance, liée à la sécurité sanitaire des aliments et le développement multiples des sources d'information sur la nutrition ces dernières années, amènent les familles à repenser leur alimentation.

L'expérience directe de la production et de la transformation alimentaire permet de faire émerger progressivement les questionnements sur les modes de cultures et de transformation des aliments que l'on trouve dans le commerce, leurs provenances géographiques, leurs différents parcours depuis la terre jusqu'à l'assiette. Ces questionnements amènent les personnes à repenser leur alimentation, en redonnant du sens et de la valeur aux aliments et aident ainsi les individus à faire des choix éclairés, en toute connaissance de cause.

Afin qu'elle soit la plus pertinente, l'éducation alimentaire pensée avec les jeunes est un des premiers leviers pour favoriser la transversalité, le dialogue et l'interconnaissance en milieu scolaire.

Présentation de l'Appel à candidatures

Contexte en région Nouvelle-Aquitaine

L'appel à candidatures est destiné à soutenir le développement de l'éducation alimentaire de la jeunesse dans le cadre des éducations transversales (éducation à la santé, éducation à l'environnement et au développement durable, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information).

Les établissements sélectionnés bénéficieront d'une prise en charge des dépenses engagées pour le projet ainsi que de l'accompagnement CARALIM pour le déploiement des actions. Le financement est plafonné à 3000 € par projet et ne devra pas dépasser 80% du montant brut des dépenses.

L'ambition de cet appel à candidatures s'inscrit dans une volonté commune de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine d'inscrire l'éducation alimentaire dans le cadre de la démarche École promotrice de santé, avec le soutien des territoires académiques.

Finalités et intentions éducatives

- Encourager les élèves à devenir responsables et acteurs des enjeux de santé humaine et environnementale ;
- Développer une approche globale de l'alimentation en intégrant les actions dans les programmes d'enseignement et l'environnement de l'établissement, dont la restauration scolaire ;
- Accompagner les élèves à l'organisation d'un évènement pour d'autres jeunes ;
- Déployer des actions conçues au sein de l'établissement (équipe pédagogique, équipe de la restauration, etc.) et hors de l'établissement (familles, partenariat avec les écoles du quartier, actions concertées sur les temps périscolaires, etc.)

Structures éligibles

Les établissements scolaires de Nouvelle-Aquitaine, qui ont déjà mis en oeuvre ou non une des actions en éducation alimentaire, sont éligibles en tant que personne morale.

- Les établissements d'enseignement du second degré (public ou privé sous contrat)
- Les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
- Les maisons familiales rurales

Objectifs opérationnels

L'objectif est de développer des projets en éducation alimentaire à l'échelle des établissements scolaires.

Chaque projet sera intégré dans une dynamique territoriale (collectivités, organisations professionnelles, associations locales, etc.).

Dans cette perspective, les établissements retenus pourront bénéficier de l'accompagnement de l'association CARALIM (Centre Aquitain de Rééducation Alimentaire) en charge du pilotage régional du programme "Education alimentaire des Jeunes" pour co-construire et co-animer leur projet d'établissement.

CARALIM dispose d'un réseau d'intervenants sur la région Nouvelle-Aquitaine.

Les séances sont animées par des diététiciens, des cuisiniers, des artisans et des producteurs en collaboration avec les équipes éducatives, les équipes de restauration et les parents d'élèves.

2. Les modalités de candidature

Les conditions d'éligibilité

Pilotage du projet

Un seul projet par établissement scolaire sera déposé et signé.

La direction de l'établissement sera impliquée dans le projet, garante de sa réalisation.

Le projet est piloté par une équipe projet composée des membres de l'équipe pédagogique, d'un responsable des services de la restauration scolaire, dont les expertises se compléteront pour mener le projet à sa réalisation et faire en sorte qu'il soit structurant (et non pas offert de manière ponctuelle).

Parmi les membres de l'équipe projet, une personne référente sera nommée pour assurer:

- la coordination du projet auprès des membres de la communauté éducative et les partenaires
- la communication du projet auprès des élèves et leurs familles.

Nature et objectifs du projet

Le projet répond aux motivations exposées en partie 1. Le projet éducatif comprend différentes actions planifiées tout au long d'une année scolaire. Elles sont construites sur la base d'un diagnostic partagé, d'objectifs validés par tous nécessaires à la mise en oeuvre du projet.

Au-delà du projet éducatif, la réponse d'un établissement à l'appel à candidatures peut conforter l'attractivité de l'établissement scolaire et sa contribution à la dynamique locale autour des enjeux territoriaux connexes à l'éducation alimentaire.

Implication des élèves

L'équipe projet impliquera les élèves dans au moins une des étapes de la gestion du projet.

Le projet proposera plusieurs actions à destination des jeunes au sein de l'établissement, dont l'animation d'un parcours pédagogique et d'un événement par les pairs.

Le projet prévoit l'organisation d'un événement par les pairs et précise ses modalités d'organisation.

L'approche par les pairs

Les membres de l'équipe éducative apportent soutien et conseil auprès des jeunes-ambassadeurs tout au long du parcours pédagogique et de l'événement que ces derniers souhaitent organiser au sein de l'établissement.

Garants du cadre des interventions, l'équipe projet précise les temps d'accompagnement consacrés au développement des compétences disciplinaires nécessaires pour que les jeunes ambassadeurs puissent mener à bien leur mission.

Nature des dépenses admissibles

Dépenses admissibles : prestations de services des organismes externes à l'établissement scolaire ; matériel éducatif ; matériel promotionnel.

Dépenses non admissibles : les frais de fonctionnement réguliers ou les charges d'exploitation courantes des organisations reliées au projet ; l'achat d'aliments pour approvisionner les différents parcours pédagogiques.

Le programme EDAJ

PROPOSER UNE OFFRE MODULABLE ET EVOLUTIVE
ADAPTEE AUX BESOINS DES PROFESSIONNELS

L'éducation alimentaire de la jeunesse entre dans le cadre des éducations transversales dont les objectifs sont de rendre chaque élève apte, tout au long de sa vie, à appréhender le monde dans sa diversité, à prendre des décisions éclairées et raisonnées, à avoir conscience de ses responsabilités individuelles et collectives. Permettre à l'élève d'être réellement impliqué dans une démarche progressive de construction de ses apprentissages est un défi majeur de formation qui relève de la responsabilité de l'ensemble des acteurs de l'éducation et des partenaires mobilisés .

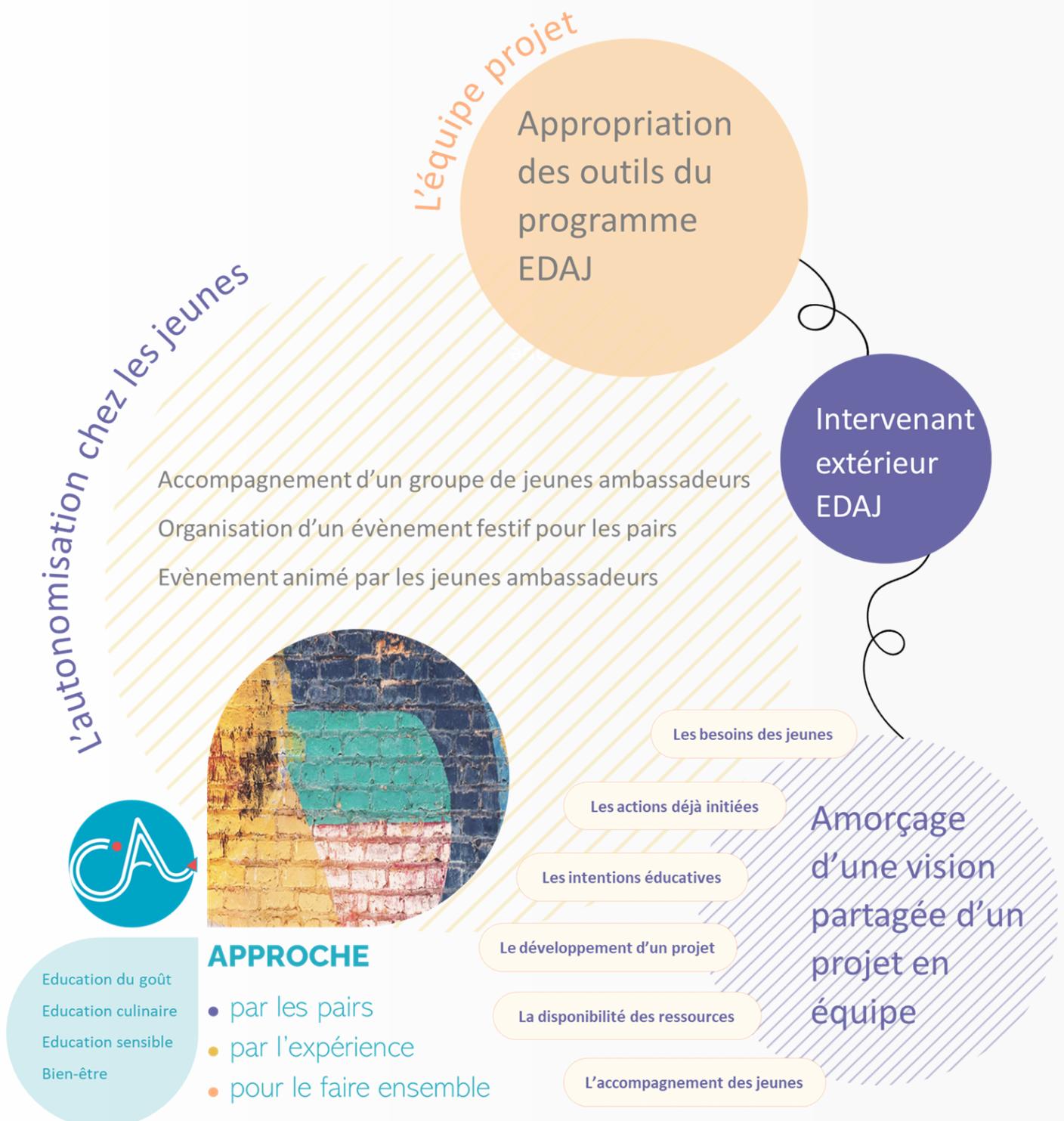
Nous partageons le souhait que la thématique alimentation se structure autour d'un projet éducatif partagé dans l'objectif de répondre aux besoins fondamentaux des jeunes tout en suscitant leur questionnement à propos de leur environnement alimentaire. C'est pourquoi, CARALIM s'est dotée d'un programme régional d'éducation alimentaire pour accompagner sa mise en oeuvre et son évaluation auprès des jeunes scolarisés au second degré.

Le programme Education Alimentaire des Jeunes s'adresse à tous les professionnels de la communauté éducative qui souhaitent impulser, mettre en oeuvre et animer un projet à l'échelle de leur établissement. CARALIM propose une offre balisée et modulable visant à répondre à deux enjeux majeurs : s'outiller pour promouvoir des habitudes alimentaires saines et durables et accompagner les jeunes à agir en faveur de l'éducation alimentaire en milieu scolaire.

Le programme EDAJ

VOUS SOUHAITEZ DEVELOPPER VOTRE PROJET AVEC UN PARTENAIRE ?

L'Association CARALIM (Centre Aquitain de Rééducation Alimentaire) et le réseau d'intervenants apportent un soutien personnalisé au projet mené par les acteurs des territoires : développement de projet en éducation alimentaire, co-animation des séances auprès des jeunes et bilan du programme. CARALIM est en cours de demande d'agrément Education Nationale.



L'évènement par les pairs

PROMOUVOIR L'IMPLICATION DES JEUNES AU REGARD DE LEURS BESOINS ET CENTRES D'INTERETS

La motivation se trouve au cœur de la régulation des comportements à l'adolescence. Les jeunes ont à cœur de développer leurs capacités à gérer par eux-mêmes leurs choix, leurs styles de vie, avec le soutien approprié d'une tierce personne. Cette recherche d'autonomie se traverse aussi avec le soutien des pairs qui deviennent des alliés et des compagnons de route.

Les comportements et attitudes envers les aliments vont se retrouver affectés dans la mesure où ils constituent un terrain d'exploration et d'expérimentation des choix des modes de vie.

L'approche par les pairs est recherchée pour permettre aux jeunes de développer leur autonomie, leur leadership, leur empathie et leur capacité d'adaptation. La recherche de solutions, en groupe, pour la résolution de problèmes, leur apporte un sentiment d'accomplissement motivationnel et renforce l'estime de soi. Tout en laissant de l'espace à l'affirmation des choix et des goûts, la présence active de l'intervenant soutient les apprentissages que les jeunes sont prêts à réaliser pour affirmer leurs différences, revisiter leurs convictions et pratiques personnelles.

Compte tenu des spécificités liés aux enjeux développementaux à l'adolescence, les compétences psychosociales des jeunes sont mobilisées tout au long du projet dans le but d'organiser un évènement pour lequel ils se reconnaissent. CARALIM invite les jeunes à s'impliquer dans la création et la réalisation d'animations festives lors d'un évènement co-organisé au sein de l'établissement en faveur de l'éducation alimentaire.

3. Les modalités de réponse

Les conditions d'éligibilité

Modalités de sélection des projets

Chaque projet reçu sera étudié par un comité composé d'un référent du Service Régional de l'Alimentation à la DRAAF Nouvelle-Aquitaine et d'un référent de l'Association CARALIM.

Chaque projet fera l'objet d'une notification d'accord ou de refus, adressée à l'établissement pour la rentrée scolaire 2024-2025. Cette notification sera effective avant le 30 septembre 2024.

Les projets retenus feront l'objet d'un conventionnement avec CARALIM précisant le calendrier et les actions mises en oeuvre.

La réalisation de l'action devra être clôturée au plus tard le 30 juin 2025.

Le bénéficiaire s'engage à réaliser un bilan qualitatif et financier de l'action, accompagné de visuels, pour communication et évaluation.

Dépôt du dossier et calendrier

Le dossier de candidature est à renvoyer avant le 30 juin 2024, délai de rigueur, par voie numérique via un formulaire à l'adresse suivante :

Remplir le dossier de candidature : [APPELA CANDIDATURES 2024-2025 / EDAJ – DRAAF Nouvelle-Aquitaine](#).

A la réception du dossier de demande complet, le porteur de projet reçoit un accusé de réception par mail, avant instruction de son dossier.

Plus d'information :

- Sur le site internet de CARALIM, rubrique Education alimentaire :

[Education alimentaire des Jeunes](#)

- Sur le site internet du Ministère (DRAAF NA), onglet Programme National pour l'Alimentation :

[Education alimentaire](#)

Personnes référentes à contacter

Louise GUTH, chargée de mission CARALIM -
guth.louise@hotmail.fr – 06 99 48 59 63

Hugues CRUSE, chargé de mission PNA, DRAAF
- hugues.cruse@agriculture.gouv.fr